

ACTUALITÉ

"Chronique de CPAS namurois par LST"

Aller au sommaire du n° 11  28/07/1997  --

Le mouvement associatif LST1, dans le cadre de réunions régulières avec, entre autres, des minimexés, a terminé début juillet un travail de réflexion sur le CPAS de Namur. Le groupe compte profiter de ces vacances pour coucher sur papier le fruit de son travail. Ce texte devrait être clôturé dès septembre. "Notre démarche comporte trois phases", annonce Luc Lefèbvre, animateur du projet. "Primo, partir des textes légaux par rapport auxquels chacun a exprimé son vécu. Ensuite, effectuer un travail de réécriture, et enfin, replacer ces réflexions dans un cadre global de 20 ans d'histoire. A Namur, il a fallu cinq ans de lutte, à partir de 1981, pour que le minimex soit accordé à toutes les personnes réunissant les conditions d'accès. Encore cette année, il a fallu sept mois pour que plusieurs sans-abris qui logaient dans la gare soient reconnus comme entrant dans les catégories." Pour LST, ce sont les luttes qui créent le droit dans le sens où la publication d'une législation ne constitue pas en soi un droit effectif pour les citoyens. Certaines déviations ont été pointées du doigt. "Concernant la problématique dans les campings, les services communaux engagent les résidents à se faire reconnaître comme sans-abris. C'est un argument qui se retourne contre les plus pauvres". Et Luc Lefèbvre de souligner que, selon lui, une des conclusions est le manque d'adéquation entre les lois et la lutte au quotidien.

1 Luttes-Solidarités-Travail, rue Pépin 62 à 5000 Namur, tél.: 081/22 15 12.